

Binck Vie, contrat d'assurance vie innovant distribué par Binck.fr et assuré par Generali Vie améliore significativement son offre sur la gestion libre avec désormais plus de 100 actions disponibles sans frais d'arbitrage (hors frais de gestion du contrat d'assurance vie Binck Vie).

Generali Vie maintient également des rendements attractifs sur les fonds en Euro, notamment pour *Netissima*.

Binck Vie – encore plus de liberté pour investir sans frais supplémentaires (hors frais de gestion du contrat d'assurance vie Binck Vie) sur une gamme élargie d'actions tout en ayant accès à l'un des fonds en euros sans frais d'entrée parmi les plus performants du marché.

« Avec Binck Vie, les épargnants bénéficient d'un contrat résolument tourné vers les Unités de Compte, avec un Fonds en Euros Netissima qui délivre un taux de rendement net en hausse, de 2,25% en 2018, sous condition d'investir un minimum de 30% en Unités de compte. C'est résolument un alignement de vision avec notre Assureur : nous souhaitons aider les épargnants à mieux comprendre comment investir et obtenir des rendements décents dans un contexte de taux bas. L'investissement en Unité de compte est une étape primordiale dans une approche patrimoniale avec un horizon de placement de moyen à long terme. C'est la vocation première de Binck Vie, et Netissima est en ce sens, un très bon atout pour y arriver. », déclare Mathieu Ramadier, Responsable du Business Développement chez Binck.fr

Dans un contexte de baisse générale des taux de fonds en euros, les rendements des deux fonds en euros du contrat d'assurance vie Binck Vie se classent à nouveau parmi les plus performants du marché.

- > 1.65 % nets pour le fonds en euros *Eurossima* assuré par Generali Vie en 2018
- > 2.25 % nets pour le fonds en euros *Netissima* assuré par Generali Vie en 2018

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

De plus, le contrat d'assurance vie Binck Vie est désormais l'un des tous premiers à offrir la possibilité **d'investir dans** plus de 100 actions sans frais supplémentaires (hors frais de gestion du contrat d'assurance vie Binck Vie). Ceci constitue un élargissement intéressant de la liste de 30 actions initialement proposée. Généralement, des frais d'arbitrages additionnels sont à prévoir sur ce type d'unités de compte, ce qui n'est pas le cas chez Binck.fr. Au travers de cette liste élargie d'actions intégrée au contrat d'assurance vie Binck Vie, Binck.fr propose aux particuliers d'accéder aux plus grandes capitalisations boursières françaises en investissant dans les grandes sociétés Françaises et Européennes permettant ainsi de contribuer au financement de l'économie réelle dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

¹ Taux de participation aux bénéfices du fonds en euros Eurossima attribué par l'assureur Generali Vie au titre de l'année 2018, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux, selon les modalités précisées dans la Notice d'information valant Conditions Générales. Accessible sans conditions.

² Taux de participation aux bénéfices du fonds en euros Netissima attribué par l'assureur Generali Vie au titre de l'année 2018, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux, selon les modalités précisées dans la Notice d'information valant Conditions Générales. Pour pouvoir souscrire à ce fonds, chaque versement doit comporter au minimum 30 % de supports en unités de compte (UC). L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

L'investissement en unités de comptes supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à la fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur la valeur qu'il ne garantit pas.

« Binck.fr a mis à disposition de ses clients et de tous les particuliers en novembre dernier un contrat d'assurance vie 100% en ligne innovant proposant deux modes de gestion : une gestion sous mandat individualisée habituellement réservée aux grands institutionnels et une gestion libre digne de celles des banques privées. Le service client de Binck.fr fait face à un nombre très important de demandes d'adhésion pour cette offre qui n'a été lancée qu'il y a quelques semaines, ce qui vient légitimer notre démarche : permettre aux particuliers de reprendre la main sur leur épargne tout en les accompagnant en fonction de leurs besoins et de leurs niveaux de connaissance », déclare Matthias Baccino, directeur général de Binck.fr.

Binck Vie c'est avant tout :

- Une analyse patrimoniale détaillée alliée à un conseil individualisé, avec le choix entre une gestion libre accompagnée et une gestion sous mandat individualisée, adaptée aux besoins de chacun.
- Une gestion sous mandat véritablement individualisée et active (à horizon), historiquement proposée aux fonds de pension néerlandais, grâce à un « robo-advisor » développé pendant deux ans par la Fintech acquise par BinckBank début 2017. C'est la fin annoncée de la gestion commune (parfois faussement dite sous mandat), et le début de la gestion sous mandat, adaptée à la situation de chaque client, et à l'horizon d'investissement.
- Un contrat d'assurance vie qui répond aux devoirs de conseil et de vigilance de la nouvelle règlementation DDA (Directive sur la Distribution d'Assurances) effective au 1^{er} octobre 2018.

Binck Vie propose une gestion libre optimisée et accompagnée en temps réel qui donne désormais accès à des supports en unités de compte variés : 200 OPCVM, 50 OPC indiciels (ETF) (https://www.binck.fr/assurance-vie/supports/opc-indiciels), plus de 100 actions (CAC 40, SBF 120 et Euro Stoxx 50 : https://www.binck.fr/assurance-vie/supports/actions) et deux fonds en euros (Eurossima et Netissima). Par ailleurs, si la performance des supports d'investissement dévient des objectifs initialement définis par le particulier, le robo-advisor jouera le rôle de vigie et alertera par e-mail et sur la plateforme le client qu'il n'est plus en ligne avec l'allocation recommandée par Binck.fr.

Binck Vie est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellée en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification assuré par Generali Vie (entreprise régie par le Code des assurances).

Contacts presse Binck.fr **VERBATEE** Jérôme GOAER – 06 61 61 79 34 - j.goaer@verbatee.com Aline BESSELIEVRE – 06 61 85 10 05 - a.besselievre@verbatee.com







A propos de BinckBank

Créé en 2000 aux Pays-Bas, BinckBank, groupe indépendant, est spécialiste de la bourse en ligne. Leader sur le marché aux Pays-Bas et en Belgique, BinckBank est dans le top 5 des courtiers en ligne en Europe, réalise plus de 7,7 millions de transactions par an, détient plus de 630 000 comptes et plus de 26 milliards d'euros d'actifs (données Rapport Annuel 2017). BinckBank est membre d'Euronext et d'Eurex et cotée à la bourse Euronext d'Amsterdam (données rapport annuel 2017). BinckBank N.V. fait partie de l'indice Amsterdam Smallcap Index (ASCX), code ISIN NL0000335578.

BinckBank lance en 2008 sa succursale française Binck.fr et propose aux particuliers français des investissements dans 27 places financières du monde sur l'ensemble des produits financiers. Binck.fr figure dans le top 5 des courtiers de bourse en ligne en France (en volume de transactions exécutées) et a été plusieurs fois récompensé pour ses tarifs et services.

Plus d'informations sur www.binck.fr